



La carte Vitale : Mode d'emploi

Vous avez déjà une carte Vitale ?

Il vous suffit de la mettre à jour dans l'une de vos agences Smeba à partir du 1^{er} octobre 2015.

Vous n'avez pas encore de carte Vitale ?

Pour la recevoir complétez et retournez le formulaire d'édition de carte Vitale, qui vous sera adressé très prochainement.

VOS REMBOURSEMENTS

Si vous avez utilisé votre carte Vitale et que vous avez payé, vous serez remboursé sous **48h**, après traitement de votre dossier.

Si vous avez utilisé votre carte Vitale et que vous n'avez pas payé, c'est le professionnel de santé qui sera remboursé directement par la Smeba.

Si vous n'avez pas utilisé votre carte Vitale et que vous avez payé, vous serez remboursé par virement sous 48h. Pour cela, adressez-nous vos feuilles de soins.

Important : pour bénéficier de vos remboursements sans délai, déposez votre RIB personnel dans votre espace sécurisé dès que possible !

Tiers payant national

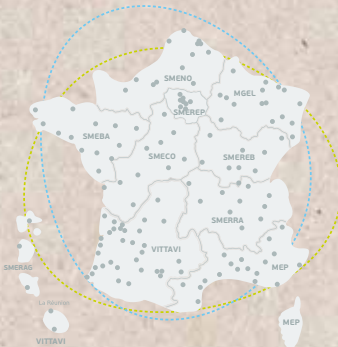
Partout en France et sur simple présentation de votre carte Vitale.

Vous n'avez pas d'argent à avancer.

Pour bénéficier de la force d'un réseau national, choisissez le réseau emeVia.

Tout au long de votre cursus, bénéficiez de la qualité de service et d'un accueil de proximité sur le territoire national. Coordonnées des agences sur www.emevia.com

Plus de 160 accueils de proximité.



Partout des agences proches de vous

■ La Smeba est la seule mutuelle étudiante qui dispose d'une agence dans cette ville.

ANGERS

• 42, boulevard du Roi René
Tél. : 02 41 20 82 82
• Agence Saint-Serge :
6, allée François-Mitterrand
Tél. : 02 41 20 82 90
angers@smeba.fr

BREST

63, rue Professeur-Langevin
Tél. : 02 98 47 87 87
brest@smeba.fr

CHOLET

Agence mobile informatisée sur le Campus de Cholet hall principal de la faculté (tous les mercredis).
cholet@smeba.fr

LA ROCHE-SUR-YON ■

2, place du Marché
Tél. : 02 40 35 93 59*
laroche@smeba.fr

LAVAL ■

2, rue du Lieutenant
Tél. : 02 41 20 82 98*
laval@smeba.fr

LE MANS

• 34, av. François-Mitterrand
Tél. : 02 41 20 82 93*
• Agence Campus Espaces de services universitaires av. Laënnec
Tél. : 02 41 20 82 96*
lemans@smeba.fr

LORIENT

40, rue de Lanveur
Tél. : 02 98 47 87 77*
lorient@smeba.fr

NANTES

7, allée Duguay-Trouin
Tél. : 02 40 35 90 90
nantes@smeba.fr

QUIMPER ■

4, place de Locronan
Tél. : 02 98 47 87 80
quimper@smeba.fr

RENNES

• 31, 33 quai Chateaubriand (angle place Pasteur)
Tél. : 02 99 78 33 66
• Agence Campus Rennes 2 Maison des étudiants Erève
Tél. : 02 99 78 80 00
rennes@smeba.fr

SAINT-BRIEUC ■

2, bd Waldeck-Rousseau
Tél. : 02 99 78 80 05*
stbrieuc@smeba.fr

SAINT-NAZAIRE

Agence mobile informatisée au restaurant universitaire HEINLEX (tous les lundis).
Tél. : 02 40 35 90 90
stnazaire@smeba.fr

VANNES ■

24, rue du Lieutenant Colonel Maury -
Tél. : 02 98 47 87 73*
vannes@smeba.fr

* n° d'appel local non surtaxé

Pour accélérer la gestion de votre dossier et pour toute demande de remboursement, adressez vos courriers exclusivement à :

Smeba - BP 50705 - 49007 ANGERS Cedex 01



Réseau emeVia

La Vie en Rose

MON ESPACE SMEBA MODE D'EMPLOI



Déjà
80 000
utilisateurs...



Réseau emeVia

La Vie en Rose

Vous avez choisi la Smeba pour gérer votre Sécurité sociale et nous vous en remercions.

Nous vous invitons dès à présent à vérifier vos informations personnelles en activant l'accès à votre espace Smeba.

Pour cela, munissez vous :

- de votre code d'accès communiqué dans le courrier joint.
- de votre numéro de Sécurité sociale.

Rendez-vous sur notre site internet

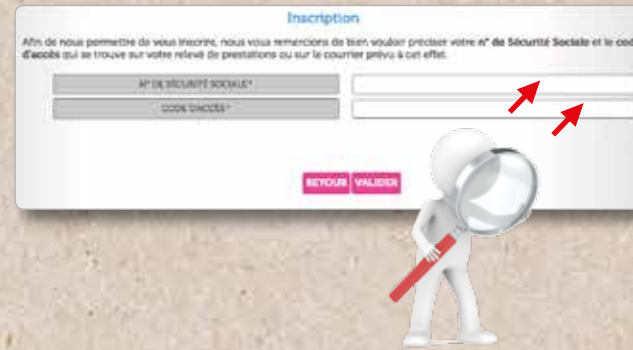
www.smeba.fr et cliquez sur Mon espace Smeba



PREMIÈRE VISITE

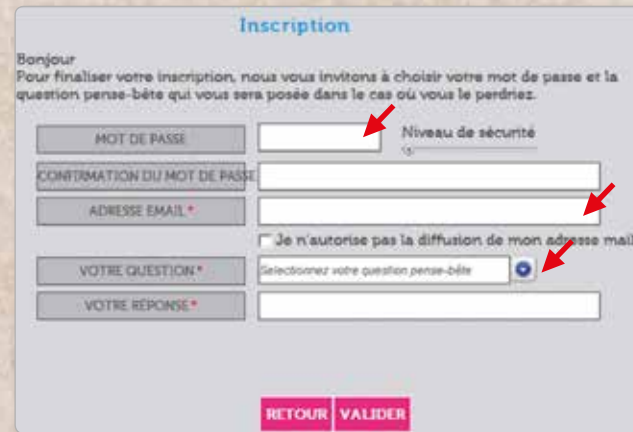


Suivez les indications



Finalisez votre inscription en choisissant :

- votre **mot de passe**,
- votre **adresse mail**,
- votre **question pense-bête**.



Dernière étape : **certifiez** vos adresses mail en cliquant sur le lien adressé sur votre messagerie !

**Félicitations
votre compte est créé :) !!!**

LES E-SERVICES

Téléchargez dès à présent votre attestation de droits Sécurité sociale.

Ce document justifie votre période de droits à la Sécurité sociale étudiante Smeba.



Pratique : en l'adressant à votre mutuelle, bénéficiez immédiatement de la télétransmission de vos décomptes de remboursement entre la Smeba et votre organisme complémentaire.

Et profitez de tous vos **e-services**.

"Mon espace Smeba"

Il permet de :

- Suivre vos remboursements.
- Consulter vos relevés de prestations.
- Éditer votre attestation Sécurité sociale.
- Commander votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.
- Suivre la mise à jour de votre carte Vitale.
- Déclarer de nouvelles coordonnées bancaires.
- Modifier votre adresse en ligne.
- Contacter votre agence...

L'e-relevé

Le relevé de prestations est **mis en ligne de manière hebdomadaire**.

Avec « l'e-relevé », le relevé de prestations électronique, fini l'envoi postal et l'accumulation de papier.

Pratique et quasi-instantané ! Plus besoin de classer et d'archiver vos supports papier, ils sont consultables 7j/7 et 24h/24 et archivés pendant deux ans.



En évitant d'imprimer, vous contribuez à l'économie des ressources utilisées pour la fabrication du papier (eau, énergie, fibres).